BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 717

972 – MARTINIQUE

GREFFE DU TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE DE FORT-DE-FRANCE

Ventes et cessions

995 293 263 RCS Fort de France.
S.A. BATELIERE.
Forme : Société par Actions Simplifiée.
Nom commercial : FRIANDISES DES ILES.
Administration : Président : Société à responsabilité limitée MFSA représenté(e) par SAINT-AIME Frédéric nom d'usage : SAINT-AIME. Directeur général : Société à responsabilité limitée GROUPE YB représenté(e) par BAILLARD Yoann nom d'usage : BAILLARD.
Capital : 10000.00 EUR.
Adresse : 97233 Schœlcher.
Origine du fonds : Etablissement principal acquis par achat au prix stipulé de 220000 EUR.
Etablissement : Etablissement principal.
Activité : Boulangerie artisanale, pâtisserie artisanale, traiteur, pizzeria, restauration, négoce de produits alimentaires et non alimentaires, vente de boissons, organisation d'événementiels..
Adresse : 97233 Schœlcher.
Précédent propriétaire : 523 865 541 RCS Fort de France. **DELICES ET FRIANDISES MARTINIQUE.**
Date de commencement d'activité : 15 décembre 2025.
Publication légale : Antilla Martinique *du* 17 décembre 2025.
Oppositions : S'agissant d'une cession de fonds de commerce intervenue dans le cadre des dispositions des articles l 642-19 et r 642-37-2 et suivants du code de commerce, il n y a pas lieu à réception d'opposition, les créanciers ayant déjà été invite à déclarer leurs créances auprès du liquidateur conformément a la loi..
Commentaires : Adresse de l'ancien propriétaire : 20 Boulevard Du 25 Juin 1935 Batelière 97233 SCHOELCHER. Adresse du nouveau propriétaire : Quartier Batelière 20 Boulevard du 25 Juin 1935 97233 SCHOELCHER. Les oppositions seront reçues dans les dix jours suivant la publication prévue à l'article L.141-12 du code de commerce..